

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement dell'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez que les stratégies des ménages sont un facteur d'inégalités de réussite scolaire.

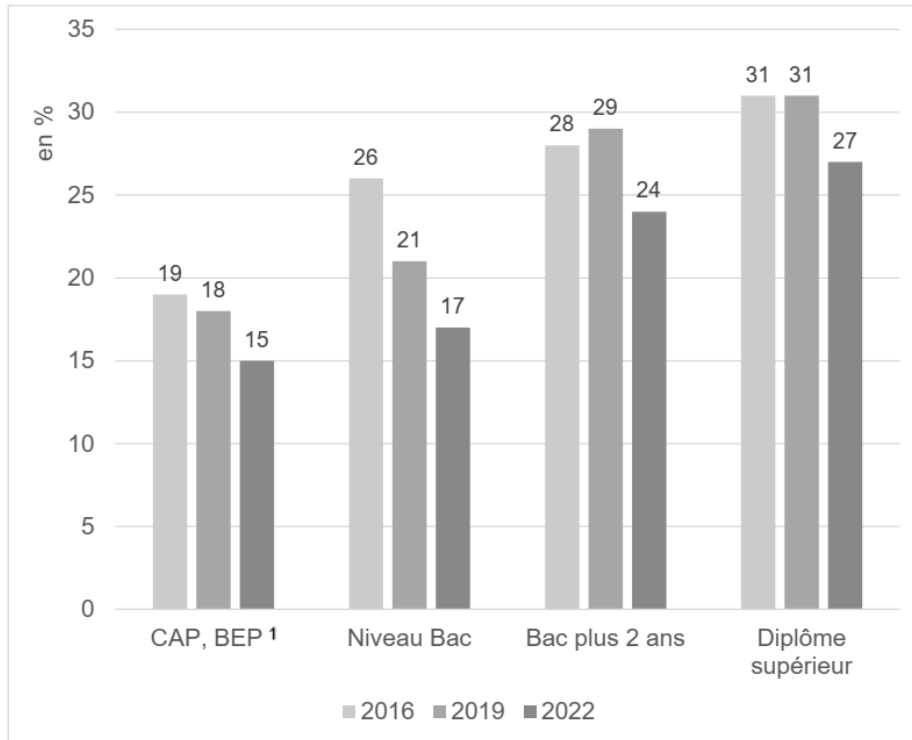
Éléments mobilisables :

- **Stratégies coûts / avantages (Raymond Boudon)** : explicitation des coûts et des avantages + montrer que cela joue en faveur de la poursuite des études pour les enfants des catégories favorisées et en défaveur des études longues pour les enfants des catégories populaires (études courtes et professionnalisantes)
- **Stratégies d'évitement et de sélection des établissements scolaires** : choix de l'enseignement privé, choix du lieu d'habitation pour profiter de la sectorisation, choix d'un parcours scolaire particulier (options, sections internationales).

Bien montrer les inégalités de réussite scolaire : les enfants des catégories supérieures (cadres, professions intellectuelles) obtiennent davantage le baccalauréat et sont surreprésentés dans les filières les plus sélectives/valorisées socialement/sur le marché du travail que ce soit dans le secondaire (baccalauréat général) ou dans l'enseignement supérieur (CPGE, Polytechnique, ENS, écoles de commerce et d'ingénieur, master universitaires) alors que les enfants des catégories populaires (ouvrier, employés) sont sous-représentés et ont un taux de réussite au baccalauréat inférieur. En revanche, ces derniers sont surreprésentés dans les baccalauréats professionnels et technologiques et dans les filières courtes et professionnalisantes de l'enseignement supérieur (BTS), moins rentables sur le marché du travail en termes de rémunération et de statut.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Évolution de la proportion des Français bénévoles dans une association, selon le niveau de diplôme entre 2016 et 2022 (en %)



Source : Cécile BAZIN, Marie DUROS, Aziz BEN AYED, Patrick BONNEAU et Jacques MALLET, *La France bénévole : évolutions et perspectives*, 2022.

1. CAP, BEP : Certificat d'Aptitude Professionnelle et Brevet d'Études Professionnelles.

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la proportion de bénévoles parmi les diplômés du supérieur à celle des individus qui ont un niveau Bac en 2016 et en 2022. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique peut dépendre de différentes variables sociodémographiques. (4 points)

Question 1	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et lecture correcte et rigoureuse (dates, unités, informations du titre, source du document, date de publication) des données (26 vs 31 ; 17 vs 27) - Mobilisation d'un savoir-faire mathématique pour comparer les données - Dire et montrer que l'écart s'est accru
Question 2	<ul style="list-style-type: none"> - <i>A l'aide de données du document, montrer que plus le niveau de diplôme est élevé et plus l'engagement est important</i> - <u>L'engagement politique dépend de la catégorie socioprofessionnelle.</u> <i>Éléments mobilisables : plus la PCS est élevée et plus la participation (conventionnelle comme non conventionnelle) est importante, cens caché, compétence politique, sentiment de légitimité, capital culturel, autocensure, ... -> l'élève peut faire le lien entre niveau de diplôme et PCS (cf.doc)</i> - <u>L'engagement politique dépend de l'âge.</u> <i>Éléments mobilisables : intérêt croissant avec l'âge, opposition entre participation conventionnelle et non conventionnelle, engagement plus protestataire pour les jeunes, engagement distancié, engagement post-it (Jacques Ion)</i>

- L'engagement politique dépend de la génération. *Éléments mobilisables : lié non pas à l'âge exprimé en nombre d'années mais à l'année de naissance, au contexte de la socialisation politique, exemple de la « génération de mai 1968 ».*
- L'engagement politique dépend du sexe. *Éléments mobilisables : peu de différence concernant la participation conventionnelle, les hommes représentent la majorité des militants, les hommes sont plus portés vers les formes protestataires de l'engagement, les hommes sont plus souvent présidents d'associations (y compris syndicats, partis politiques) et les femmes plus souvent secrétaires, socialisation différenciée selon le genre, présence plus ancienne des hommes en politique (héritage, tradition, les hommes occupent la place), moins de disponibilités biographiques pour les femmes (double journée de travail), ...*

4 éléments mobilisables concernant les connaissances mais un élève qui en mobilise 3 convenablement (sans que cela ne soit nécessairement exhaustif) peut avoir tous les points.

Sans mobilisation du document : max 3 points

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le numérique transforme le travail et l'emploi.

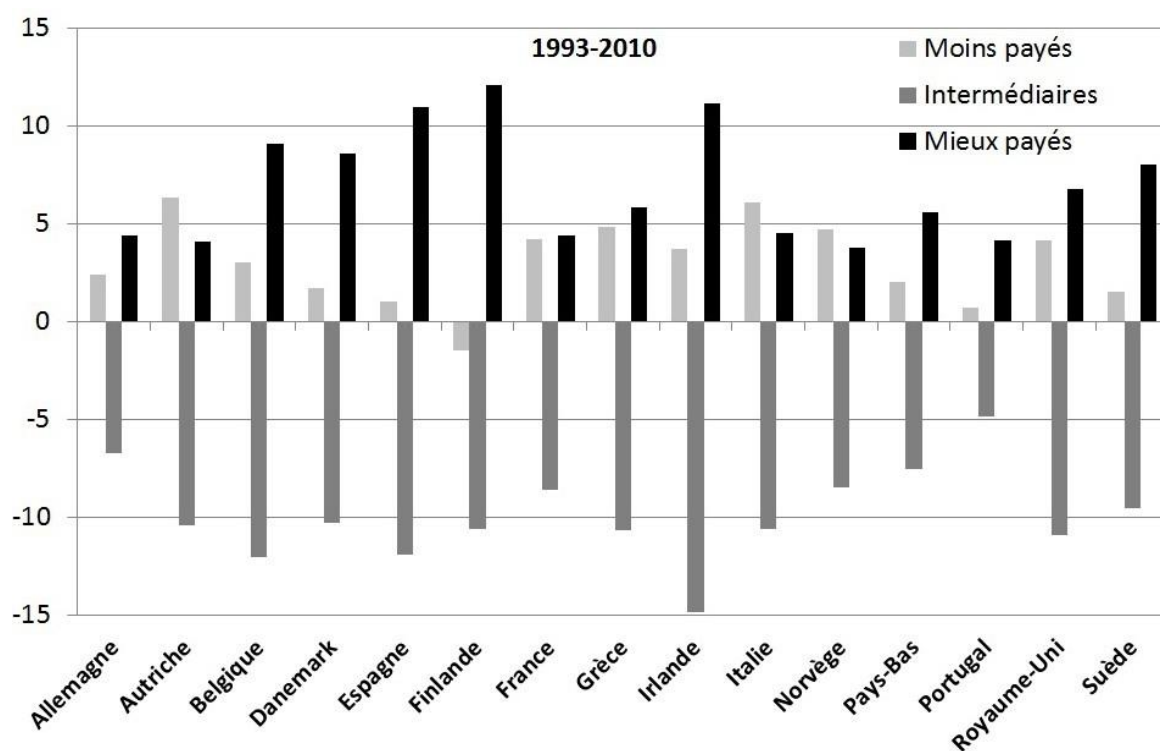
DOCUMENT 1 : Part de salariés pratiquant régulièrement le télétravail en 2017, en France, selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Pratique du télétravail	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1 jour par semaine	4,7	1,5	0,7	0,1	1,4
2 jours par semaine	3,3	0,6	0,3	0,0	0,8
3 jours par semaine	3,1	1,1	0,4	0,0	0,9
Ensemble	11,1	3,2	1,4	0,2	3,0

Champ : France hors Mayotte, tous salariés.

Source : INSEE, 2019.

DOCUMENT 2 : Évolution des parts des professions les moins payées, intermédiaires et les mieux payées, entre 1993 et 2010 (en points de %)



Source : Grégory VERDUGO, « La polarisation des marchés du travail », *Dossiers thématiques*, www.ses.ens-lyon.fr, 2020.

DOCUMENT 3

Le terme « ubérisation » fait son apparition pour la première fois dans le dictionnaire. Le Petit Larousse 2017 [...] le définit comme la « remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plateformes de réservation sur Internet ». [...] L'ubérisation est un processus économique qui, grâce aux nouvelles technologies numériques, contourne les secteurs classiques de l'économie en créant un nouvel intermédiaire. Cet intermédiaire, qui permet de mettre en relation directe les utilisateurs et les prestataires, se matérialise sous la forme d'une plateforme numérique. Intervenant dans de multiples domaines (voitures de transport avec chauffeur, tourisme, services à la personne, etc.), ces plateformes sont monétisées de diverses manières :

- en prélevant une commission sur les transactions (Uber, Airbnb, La Ruche qui dit oui) ;
- en vendant des encarts publicitaires (Leboncoin) ;
- en offrant des services complémentaires payants (Homexchange, GestoGuest). [...]

L'ubérisation remet en cause le salariat comme norme. Les prestataires effectuent des « missions », ils sont rémunérés à la tâche. On parle de « revenu », de « chiffre d'affaires » et non plus de « salaire ». Les prestataires sont enregistrés sous le statut d'auto-entrepreneur (ou micro-entrepreneur). Ce statut créé en 2008 propose un régime simplifié de l'entreprise individuelle. [...]

Si le travail indépendant permet davantage de liberté dans l'organisation de son temps de travail, il est aussi vecteur d'incertitudes et d'insécurité. La précarisation des indépendants « ubérisés », qui ne bénéficient pas des protections liées au statut de salarié, est régulièrement dénoncée. La loi Travail du 8 août 2016 a introduit l'obligation pour les plateformes de prendre en charge une partie de la protection sociale des indépendants qui leur sont affiliés.

Les critiques dénoncent également un « salariat déguisé » qui accentuerait la sous-traitance et serait un moyen pour les entreprises de se libérer des charges patronales en employant de la main-d'œuvre bon marché.

Source : vie.publique.fr.

-
- Analyse des documents faite en classe.
 - Rappel de la méthode
 - Structure possible

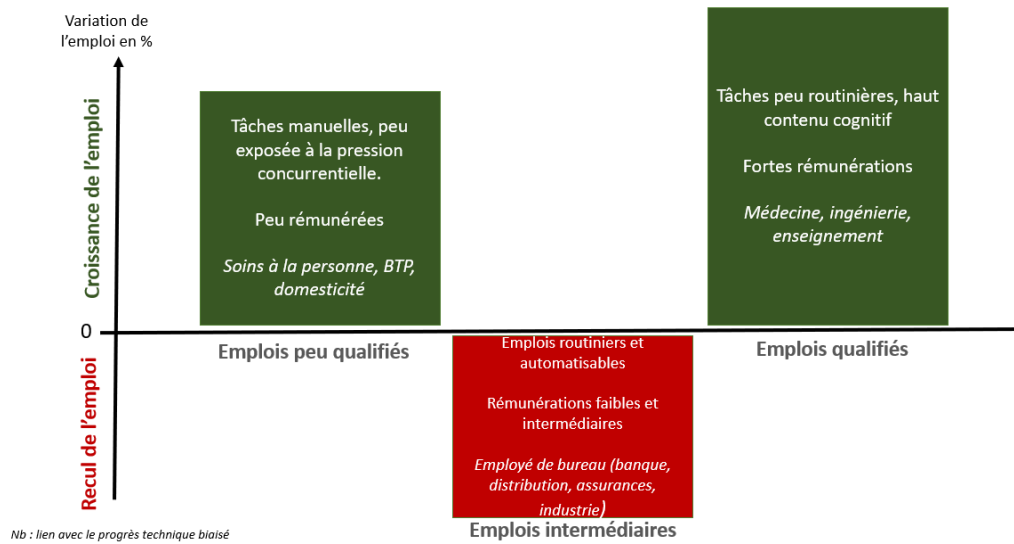
I. Le numérique brouille les frontières du travail

- Brouillage de la frontière entre vie professionnelle (travail) et vie privée (hors travail) : interpénétration
- Nouvelles normes de disponibilité, demande d'implication totale, pratique ritualisée de l'utilisation du numérique qui conduisent à une intensification du travail.
- Contrôle managérial resserré : temps de connexion, contrôle des horaires, traçabilité des déplacements.
- Mais davantage d'autonomie : déploiement du télétravail

II. Le numérique transforme les relations d'emploi

Effets sur le statut de l'emploi : recours facilité aux emplois intérimaires, externalisation (« ubérisation » : capitalisme de plateforme, développement du statut de micro-entrepreneur comme les chauffeurs Uber, livreurs Deliveroo), dualisation du marché du travail

III. Le numérique accroît les risques de polarisation



IV. Le numérique a des effets sur la qualité de l'emploi (Facultatif)

Travail très qualifié



- Davantage d'autonomie
- Facilite la coordination
- Développement de ces emplois qui profitent du numérique
- Hausse des rémunérations

Travail peu qualifié



- Appauvrissement du contenu du travail (ex : commande vocale chez Amazon) -> déqualification
- Pression de la performance (pilotage en temps réel, « taylorisme digital »)
- Pression à la baisse sur les salaires

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire– SUJET B

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

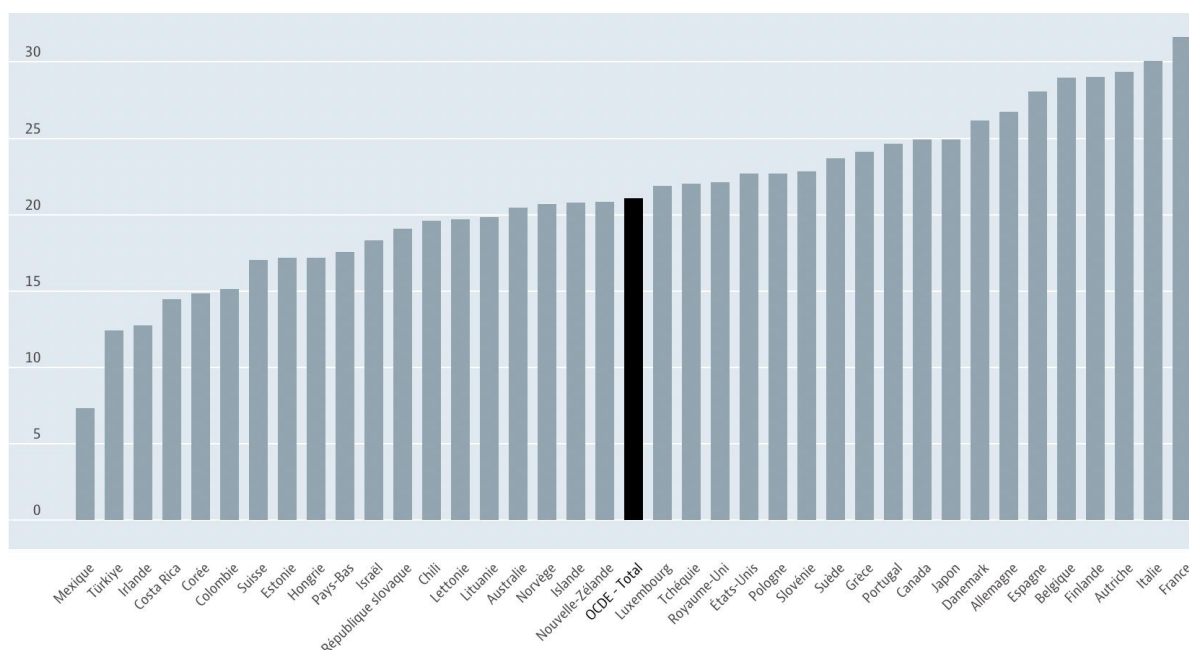
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

En quoi **l'action des pouvoirs publics** en matière de **justice sociale** se heurte-t-elle **à des limites** ?

DOCUMENT 1 : Dépenses sociales publiques (en % du PIB) en moyenne annuelle 2019-2022 (OCDE)



Exemple de lecture : les administrations publiques au Danemark consacrent l'équivalent de 26,2 % du PIB danois pour les dépenses sociales (retraites, santé, chômage...) chaque année en moyenne durant la période 2019-2022.

DOCUMENT 2 : Les indicateurs de pauvreté chez certaines catégories en 2020-2021

	Taux de pauvreté
18-29 ans	19 %
Familles monoparentales	19 %
Immigrés	19 %
Individus de 15 ans et plus (hors étudiants) sans diplôme	11,1 %
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	12,2 %
Ouvriers	7,7 %
Ensemble de la population	7,6 %

Source : Insee, Rapport sur la pauvreté en France, Observatoire des inégalités

Lecture : en France, en 2020-2021, 19 % des 18-29 ans sont pauvres.

Note : la pauvreté est mesurée ici au seuil de pauvreté à 50 % du revenu disponible médian en tenant compte de la composition du ménage. En 2020 par exemple, ce seuil de pauvreté est de 940 euros mensuels pour une personne vivant seule.

DOCUMENT 3

L'impôt est désormais soumis à l'épreuve d'un monde ouvert à toutes les concurrences et surtout les plus déloyales et dommageables : fuite fiscale, exil fiscal, délocalisation fiscale, gestion astucieuse d'une situation fiscale (...). La nouveauté n'est pas dans le phénomène, elle est dans la relative impuissance des souverainetés (...). Ces deux phénomènes « d'assiette* trouée » par les dépenses fiscales et des « passagers clandestins » (grâce notamment aux paradis fiscaux), qui profitent surtout aux revenus et patrimoines les plus élevés et les plus diversifiés, débouchent sur une telle reconstitution des privilèges que l'on pourrait dire de la France actuelle ce que Tocqueville appliquait à l'Ancien régime : « l'impôt avait pour objet non d'atteindre les plus capables de le payer mais les plus incapables de s'en défendre ». En fait, le vrai problème est de rétablir l'égalité devant l'impôt, gage du consentement à l'impôt de la majorité des classes moyennes qui ont le sentiment d'être sacrifiées par le modèle social actuel. Selon un sondage publié en 2013, 73 % des Français estiment que l'effort fiscal est surtout demandé aux classes moyennes et qu'ils contribuent davantage au système qu'ils n'en profitent.

André Barilari, « Le consentement à l'impôt », Académie des sciences et lettres de Montpellier, avril 2018

*Assiette = l'assiette fiscale est le montant sur lequel l'administration fiscale applique un barème d'imposition ou un taux d'imposition aux ménages et aux entreprises.

DOCUMENT 4

Diplôme des sortants d'études initiales selon le sexe et l'origine sociale en 2021

en %

Niveau de diplôme	Sexe		Origine sociale		Ensemble
	Femmes	Hommes	Cadres et professions intermédiaires	Employés et ouvriers	
Sans diplôme, CEP, brevet des collèges	8	12	4	13	10
CAP, BEP	8	10	2	12	9
Baccalauréat	27	32	22	39	30
Bac + 2	11	13	9	13	12
Diplôme supérieur à bac + 2	46	34	63	22	40
Ensemble	100	100	100	100	100

1. L'origine sociale est appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle du père si elle est renseignée, celle de la mère sinon. La catégorie socioprofessionnelle du père (resp. mère) correspond à celle de l'emploi qu'il (resp. elle) occupait au moment où la personne terminait ses études ou à celle du dernier emploi occupé s'il (resp. elle) était au chômage ou inactif à cette date.

Note : les résultats sont issus d'une moyenne annuelle des années 2020, 2021 et 2022.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, **enquêtes Emploi** 2020, 2021 et 2022.

Plusieurs plans possibles :

Plan A :

- I. **Les différents moyens d'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale...**
 1. La fiscalité
 2. La protection sociale
 3. Les services collectifs et mesures de lutte contre les discriminations

- II. **...se heurtent à des limites**
 1. Une crise financière de l'Etat-providence
 2. Une crise d'efficacité face aux inégalités et à la pauvreté
 3. Des effets pervers et une crise de légitimité

Plan B :

- I. **L'action des pouvoirs publics est confrontée à des difficultés de financement**
 1. Hausse des dépenses et tarissement des recettes mettent en difficulté le modèle français d'Etat-providence.
 2. Déficit structurel et accroissement de la dette publique
 3. Risque d'effet boule de neige et d'effet d'éviction

- II. **L'action des pouvoirs publics doit faire face à une crise d'efficacité**
 1. Le retour des inégalités économiques depuis les années 1980
 2. La pauvreté ne recule plus

3. De multiples inégalités sociales persistent

III. L'action des pouvoirs publics face aux effets pervers et à une crise de légitimité

1. Une action publique accusée de favoriser les trappes (effets désincitatifs sur l'emploi) et d'entretenir une culture de l'assistanat.
2. Le poids financier de l'action publique pénaliserait la croissance
3. Une crise de légitimité : remise en cause du consentement à payer l'impôt.

Plan C :

I. Une redistribution monétaire (fiscalité, protection sociale controversée)

1. Fiscalité et protection sociale...
2. ...ne permettent pas réellement d'atteindre un objectif de justice sociale...
3. ...et conduisent à des difficultés de financement.

II. D'autres moyens d'action pour davantage de justice sociale eux-mêmes controversés

1. Les services collectifs réduisent mais ne permettent pas d'atteindre l'objectif de justice sociale
2. Les politiques de lutte contre les discriminations réduisent mais ne permettent pas d'atteindre l'objectif de justice sociale
3. Il n'existe pas de consensus sur les explications des inégalités et l'acceptation de la notion de justice sociale